



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
27 mars 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Soixante-septième session
Genève, 12-14 mars 2014

**Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique
et du budget-programme sur sa soixante-septième session**

tenue au Palais des Nations, à Genève (Suisse), du 12 au 14 mars 2014

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-septième session	2
II. Résumé du Président	3
III. Questions d'organisation.....	8
Annexes	
I. Ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Groupe de travail	10
II. Participation	11



I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-septième session

A. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED

(Point 3 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

1. *Prend note avec satisfaction* du rapport détaillé du secrétariat sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, du rapport sur l'enquête de lectorat et d'autres informations fournies par le secrétariat;

2. *Se félicite* des progrès constants accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, et encourage le secrétariat à continuer de s'efforcer de promouvoir les travaux de l'organisation, notamment en renforçant la coordination interne et la coordination avec les États membres, par l'intermédiaire de leurs missions permanentes à Genève, afin de diffuser ces travaux le plus largement possible à l'ensemble des acteurs, en particulier aux décideurs des pays en développement et des pays développés, dans le but de renforcer la contribution de la CNUCED au commerce et au développement et d'accroître la visibilité de l'organisation;

3. *Se félicite* des améliorations notables apportées au site Internet de la CNUCED et de l'utilisation accrue de nouvelles technologies, et encourage le secrétariat à renforcer sa présence effective en ligne, notamment grâce aux médias sociaux;

4. *Encourage* le secrétariat à réévaluer ses méthodes et à renforcer sa capacité de suivre et d'évaluer sa présence dans les médias et en ligne;

5. *Appelle* la CNUCED à entretenir une coopération étroite entre son secrétariat et les États membres, par l'intermédiaire de leurs missions permanentes à Genève, et à continuer d'accroître la diffusion de l'information par des moyens plus durables, selon qu'il convient, et d'améliorer la fonctionnalité et le contenu du site Internet et du Portail des représentants;

6. *Prie* le secrétariat de continuer d'évaluer l'impact des publications et d'en rendre compte et d'améliorer le retour d'information sur l'étude de lectorat, ainsi que de poursuivre la promotion et la diffusion de tous ses programmes et publications par les moyens appropriés, afin d'en améliorer la qualité et de satisfaire les différents besoins des utilisateurs;

7. *Prie instamment* le secrétariat de renforcer les synergies entre les publications de la CNUCED et les autres piliers de l'organisation afin que les recommandations formulées dans ces publications soient mieux appliquées, et encourage le secrétariat à rationaliser davantage ses publications, selon qu'il convient;

8. *Prend note avec satisfaction* des efforts déployés par le secrétariat pour accélérer la traduction des documents, et encourage le secrétariat à continuer d'établir les documents dans les délais et de collaborer avec l'Office des Nations Unies à Genève, afin que les documents et publications soient traduits et distribués en temps voulu.

B. Examen du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED

(Point 4 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

1. *Se félicite* et prend note du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique que le secrétariat a établi en application de la recommandation formulée dans le rapport de 2012 du Corps commun d'inspection et des décisions pertinentes du Conseil du commerce et du développement, ainsi que des faits et de l'analyse qui figurent dans ce document, et considère que celui-ci constitue un point de départ utile pour la poursuite des discussions sur la stratégie de mobilisation de fonds;

2. *Prend note* des propositions avancées respectivement par le Groupe des 77 et la Chine, l'Union européenne et ses États membres ainsi que le groupe JUSSCANNZ concernant les objectifs et les principes de la stratégie de mobilisation de fonds;

3. *Prie* les coordonnateurs régionaux de tenir régulièrement des réunions informelles pour s'entendre, dans le cadre de la stratégie de mobilisation de fonds, sur un ensemble de buts et de principes communs visant à répondre aux besoins des pays en développement, conformément à l'objectif final de la stratégie, en tenant compte des propositions des groupes régionaux, afin d'examiner ces buts et principes à la prochaine session du Groupe de travail, en septembre 2014.

II. Résumé du Président

A. Compte rendu des travaux

1. À sa soixante-septième session, tenue à Genève (Suisse) du 12 au 14 mars 2014, le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a examiné la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED ainsi que le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique.

B. Déclarations liminaires

2. Des déclarations liminaires ont été prononcées par le Secrétaire général adjoint de la CNUCED; le représentant de l'Éthiopie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de Madagascar, au nom du Groupe africain; le représentant de la Jordanie, au nom du Groupe asiatique; le représentant de Trinité-et-Tobago, au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; le représentant de la Grèce et coordonnateur régional, au nom de l'Union européenne et de ses États membres; le représentant des États-Unis d'Amérique, au nom du Groupe JUSSCANNZ; le représentant du Bélarus, au nom du Groupe D; le représentant de l'Égypte; le représentant de la Chine; le représentant du Maroc; le représentant du Pakistan; le représentant du Paraguay; le représentant de l'Algérie; et le représentant de l'Équateur¹.

¹ Le représentant de l'Équateur n'était pas présent à la séance (voir par. 39).

3. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a résumé les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED ainsi que les résultats de l'étude de lectorat, et a donné un aperçu du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique ainsi que de ses principaux objectifs et recommandations.
4. Concernant le point 3 de l'ordre du jour, les représentants de tous les groupes régionaux et de toutes les délégations ont salué les efforts constants déployés pour mettre en œuvre la stratégie de communication et la politique de publication. Un représentant a loué la cohérence, la pertinence, le caractère novateur, la qualité et l'efficacité de la stratégie de communication de la CNUCED. De nombreux représentants ont évoqué les efforts accomplis dans le cadre de l'Accord d'Accra et du Mandat de Doha.
5. De nombreuses délégations se sont félicitées des améliorations que la CNUCED avait apportées à son site Internet. Un représentant a estimé que le rôle joué par la CNUCED dans la définition du programme pour l'après-2015 pourrait être davantage souligné sur ce site. Un autre représentant a dit que le site de la CNUCED était plus convivial et a demandé un complément d'information sur l'envoi de tweets.
6. Plusieurs délégations ont salué les progrès accomplis dans la communication avec les États membres. Les représentants de certains groupes régionaux se sont félicités de l'amélioration de la fonctionnalité du Portail des représentants et d'autres outils en ligne. Le Guide à l'intention des nouveaux représentants a été jugé particulièrement utile. Tout en se félicitant du caractère novateur de ce portail, un représentant a dit que le répertoire des contacts n'était pas complet, d'où la difficulté de trouver les bons interlocuteurs parmi les cadres et le personnel de la CNUCED. Certaines délégations ont demandé que le système de notification aux missions permanentes sises à Genève des activités de la CNUCED et des visites d'experts nationaux auprès de l'organisation soit amélioré.
7. Les représentants de plusieurs groupes régionaux ont salué le recours accru aux médias sociaux tels que Twitter, certains se félicitant de l'ouverture d'un compte Twitter par le Secrétaire général de la CNUCED. Un représentant a estimé que d'autres responsables de la CNUCED devraient aussi utiliser Twitter comme moyen de communication, tandis qu'un autre représentant faisait observer que le recours de la CNUCED aux médias sociaux pouvait être amélioré.
8. Au sujet de la communication interne, le représentant d'un groupe régional a estimé que le développement de l'Intranet devrait à la fois renforcer la transparence et la communication internes, et remédier non seulement à la structure pyramidale qui existe dans différentes parties de la CNUCED, mais aussi à la communication insuffisante entre la direction et le personnel.
9. En ce qui concerne la politique de publication, les représentants de certains groupes régionaux se sont félicités des efforts visant à poursuivre la rationalisation des publications afin d'être plus respectueux de l'environnement et de réduire les coûts d'impression grâce à une diffusion électronique accrue. Le représentant d'un groupe régional a demandé que la diffusion électronique de certaines publications phares soit développée. Le représentant d'un autre groupe régional a prié le secrétariat de modifier sa politique en matière d'impression et de renforcer la diffusion sans papier et, dans le même esprit, a proposé que des exemplaires imprimés ne soient envoyés qu'à ceux qui en feraient la demande.
10. Les représentants d'un groupe régional et d'une délégation ont souligné que la diffusion d'exemplaires imprimés des rapports phares demeurait importante pour les pays en développement. La représentante d'un groupe régional a souligné que les utilisations différentes de la technologie selon les pays et entre les pays riches et les pays pauvres devaient être prises en considération et que la diffusion des exemplaires imprimés des rapports ne pouvait être réduite qu'en tenant compte de cette situation. Elle a proposé

qu'une étude des incidences du passage à la diffusion électronique sur les pays africains soit réalisée. Plusieurs délégations ont rappelé au secrétariat que les besoins des pays en développement devaient primer dans la politique de publication.

11. Le représentant d'un groupe régional a mis en garde contre la rationalisation des publications. Tout en reconnaissant qu'il y avait une certaine logique à rationaliser, il fallait veiller à ce que les publications phares et d'autres études utiles aux décideurs ne soient pas pénalisées. Une délégation était favorable à la rationalisation des publications dans la mesure où celles-ci traitaient des thèmes qui intéressaient les pays en développement et où leur qualité inhérente était préservée. Ces deux paramètres devaient être évalués afin de juger précisément de la pertinence des travaux de recherche et d'analyse et de savoir s'ils devaient être modifiés. Afin d'atteindre ces objectifs, la même délégation a appelé le secrétariat à veiller à ce que la CNUCED dispose de ressources suffisantes, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou de sources extrabudgétaires, pour mener à bien ses travaux dans ce domaine.

12. Les représentants de certains groupes régionaux ont fait observer que la traduction en temps voulu de la version anglaise des rapports dans les autres langues officielles de l'ONU continuait de poser problème. Un représentant a rajouté que la traduction des publications phares en français était souvent, mais pas toujours, publiée tardivement. Les traductions en français étaient un facteur important de la communication avec l'Afrique francophone.

13. Les représentants de plusieurs groupes régionaux se sont félicités des résultats positifs de la dernière enquête de lectorat, mais ont fait observer que le taux de réponse était faible, en particulier de la part des gouvernements. Un représentant a dit que le secrétariat pouvait faire davantage pour «sensibiliser» les missions permanentes sises à Genève à l'enquête afin d'insister sur la nécessité que les États membres y participent. Un autre représentant a estimé que le secrétariat devait rechercher les moyens d'améliorer le taux de réponse des gouvernements à l'enquête de lectorat, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication, y compris au moyen d'alertes par courrier électronique.

14. Concernant le point 4 de l'ordre du jour, les représentants de plusieurs groupes régionaux ont soutenu les conclusions et recommandations formulées dans le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique. Certains représentants ont demandé instamment qu'un accord soit trouvé sur ce document à la session en cours du Groupe de travail. Un représentant souhaitait aussi que le projet de stratégie soit soumis à l'approbation du Conseil du commerce et du développement dès que possible.

15. Le représentant d'un groupe régional a proposé que les coordonnateurs régionaux collaborent à l'élaboration d'un document officiel conjoint dans lequel figure une liste commune de buts et de principes généraux s'inscrivant dans le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique. Ce document officiel conjoint serait ensuite soumis au secrétariat et servirait de base à l'élaboration d'un nouveau document qui s'inspirerait de la liste des buts et principes établis et qui serait élaboré par le secrétariat et présenté à la session de septembre 2014 du Groupe de travail. Le représentant d'un groupe régional a appuyé cette proposition et le représentant d'un autre groupe régional a dit qu'il continuerait de collaborer avec les autres participants au projet de stratégie.

16. Les représentants de certains groupes régionaux se sont inquiétés de la modicité des ressources financières consacrées aux activités de coopération technique, tandis que les représentants de plusieurs groupes régionaux ont souligné qu'il importait à leurs yeux que les ressources disponibles soient pérennes et prévisibles.

17. Une délégation a soutenu les recommandations formulées aux paragraphes 85 et 86 du projet de stratégie. Elle a souligné que les donateurs devaient verser en temps voulu des contributions financières prévisibles, souples et durables pour les activités opérationnelles de la CNUCED, comme il est indiqué dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Une autre délégation a fait observer que le manque de fonds prévisibles portait préjudice à l'efficacité de la coopération technique de la CNUCED.

18. Le représentant d'un groupe régional a affirmé que la préaffectation des fonds ne garantissait pas l'appropriation nationale dans les pays en développement.

19. Une délégation a dit que son pays soutiendrait la création d'un fonds d'affectation spéciale pluridonateurs sans préaffectation afin de financer les activités de coopération technique de la CNUCED.

20. Une autre délégation a demandé s'il n'était pas temps de modifier la structure du financement de la coopération technique de la CNUCED.

C. Séances informelles

21. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séances informelles.

D. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED

(point 3 de l'ordre du jour)

22. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a présenté le point de l'ordre du jour, à savoir l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED (TD/B/WP/259) et du rapport sur l'enquête de lectorat concernant les principales publications de la CNUCED pour 2013 (TD/B/WP(67)/CRP.1).

23. Dans le premier de ces rapports étaient examinés en détail les progrès constants accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication. En s'appuyant sur les améliorations antérieures, la CNUCED a renforcé sa présence et son impact sur Internet et dans les médias sociaux, tandis que des produits d'information ciblés continuaient d'être diffusés. La communication avec les États membres a été améliorée, surtout grâce à des échanges informels et ouverts avec le Secrétaire général de la CNUCED. Un résumé des efforts déployés pour améliorer la communication avec les décideurs, la société civile, les universités et les établissements de recherche, la presse et les médias, ainsi qu'avec le personnel de la CNUCED a été présenté.

24. En ce qui concerne la politique de publication, il a été noté dans le rapport susmentionné que la rationalisation des publications s'était poursuivie en 2013, en mettant l'accent sur la pertinence et la qualité. L'optimisation de la diffusion des publications demeurait la priorité du secrétariat, lequel visait à concilier la diffusion électronique et la distribution d'exemplaires imprimés afin de répondre aux besoins de certains pays en développement.

25. L'étude de lectorat de 2013, qui était la sixième étude systématique consacrée aux publications, affichait des résultats généralement positifs. Il fallait analyser le taux de réponse relativement faible obtenu pour de nombreuses publications et le secrétariat continuerait d'examiner les moyens de recevoir un plus grand nombre de réponses.

26. Le secrétariat a répondu à plusieurs questions et observations émanant d'États membres.

27. En ce qui concerne les nombreux commentaires faits au sujet de la rationalisation des publications, le secrétariat a confirmé que la priorité avait été de réduire le nombre et le volume des publications, chaque fois que possible, afin de gagner en efficacité et d'améliorer la communication, ainsi que de s'adapter à un contexte de réductions budgétaires et de tenir compte de la nécessité de réaliser des économies. La rationalisation était entreprise en tenant soigneusement compte de la capacité de la CNUCED de s'acquitter de son mandat et de répondre aux besoins des États membres.

28. Un représentant a demandé si la CNUCED ciblait les destinataires de ses publications. Le secrétariat a expliqué que les destinataires étaient ciblés à l'issue d'un processus de consultation qui avait lieu dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication et de la politique de publication.

29. Un autre représentant souhaitait connaître le rôle que jouaient le secrétariat et son comité des publications dans la planification et l'élaboration des publications. Le secrétariat a donné des précisions au sujet de la direction du Comité des publications et de la participation de celui-ci à l'adoption, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de publication ainsi qu'au choix des thèmes des publications phares.

30. Un autre représentant a demandé si l'examen par les pairs, si l'approbation de principe et si l'édition garantissaient la qualité des publications. Le secrétariat a expliqué comment ces processus contribuaient à améliorer la qualité.

E. Examen du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED (point 4 de l'ordre du jour)

31. Dans le cadre des efforts constamment déployés pour améliorer la gestion et l'administration de la CNUCED, le secrétariat a diffusé, en mars 2013, le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique, publié sous la cote UNCTAD/OSG/MISC/2013/1.

32. Le Secrétaire général adjoint a succinctement résumé la teneur de ce document. Il a fait observer que celui-ci donnait des informations sur la situation actuelle des relations de la CNUCED avec les donateurs, et sur les mécanismes qui les régissaient, et proposait des mesures susceptibles d'accroître la capacité de la CNUCED de mobiliser des fonds pour ses activités de coopération technique. Des recommandations y étaient formulées à l'intention du secrétariat, des donateurs et des bénéficiaires.

33. La représentante d'un groupe régional a fait observer que la stratégie devrait contenir des éléments concrets et pas seulement des déclarations de principe. Elle a donc proposé que les groupes régionaux poursuivent leurs consultations informelles afin d'élaborer un ensemble de buts et de principes concrets ainsi qu'un calendrier précis afin de s'assurer que des progrès sont accomplis au cours des prochains mois. Cette proposition était soutenue par le représentant d'un autre groupe régional. En outre, le représentant d'un autre groupe régional a estimé que le projet de stratégie établi par le secrétariat était un bon document et devrait être examiné avant de prendre toute nouvelle décision.

34. Au cours des consultations informelles, trois approches différentes sur les principes et buts du projet de stratégie de la CNUCED ont été soumises par trois groupes régionaux. Il a été convenu qu'un ensemble de buts et de principes communs serait établi et soumis au Groupe de travail en septembre 2014.

35. À la séance plénière de clôture, la représentante d'un groupe régional a regretté qu'un calendrier de mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de fonds ne puisse pas être arrêté à la session en cours car cela était dans l'intérêt de tous les États membres. Elle était disposée à concourir à cet objectif et a demandé instamment aux partenaires de

participer activement afin d'adopter une feuille de route. Elle a aussi souligné qu'il importait de s'entendre sur une stratégie efficace et ciblée de mobilisation de fonds afin de soutenir les activités d'assistance technique de la CNUCED, de diversifier les donateurs et d'attirer des fonds. Elle ne voulait pas que la CNUCED soit à la traîne d'autres organisations qui avaient élaboré des stratégies efficaces et modernes. Il pouvait être intéressant de regarder ce qui se faisait ailleurs dans le cadre de discussions informelles.

36. La représentante d'un autre groupe régional a dit qu'elle était encouragée par la volonté accrue d'aller de l'avant et de prendre des mesures concrètes, et a fait observer qu'elle était disposée à collaborer à cette stratégie.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(point 1 de l'ordre du jour)

37. Le Groupe de travail a élu M. Mohamad Elmurtada Mubarak Ismael (Soudan) Président et M^{me} Débora Ponce (Guatemala) Vice-Présidente/Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(point 2 de l'ordre du jour)

38. Le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WP/258), qui se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Examen du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Groupe de travail

(point 5 de l'ordre du jour)

39. À sa séance plénière de clôture, le 14 mars 2014, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de sa soixante-huitième session (voir l'annexe I).

D. Questions diverses

(point 6 de l'ordre du jour)

40. À la séance plénière de clôture, le Président a informé le Groupe de travail qu'il avait reçu une déclaration liminaire des représentants de l'Équateur qui n'avaient pu assister à la session. La délégation équatorienne a demandé que sa déclaration liminaire soit résumée dans le rapport sur la session.

E. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(point 7 de l'ordre du jour)

41. Le Groupe de travail a autorisé la Rapporteuse à établir la version définitive du rapport sur sa soixante-septième session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED:
 - a) Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général;
 - b) Évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED: investissement et entreprises;
 - c) Suite donnée aux évaluations;
 - i) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: mondialisation, interdépendance et développement;
 - ii) Rapport intérimaire sur l'exécution du plan de travail visant à donner suite aux recommandations issues de l'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-neuvième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation²

1. Les représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session.

Allemagne	Guatemala
Autriche	Inde
Bangladesh	Japon
Barbade	Kazakhstan
Bélarus	Nigéria
Chine	Pakistan
Équateur	Sénégal
États-Unis d'Amérique	Soudan
Fédération de Russie	Suisse

2. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Algérie	Lesotho
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Mali
Bénin	Maroc
Chili	Mexique
Côte d'Ivoire	Oman
Égypte	Paraguay
El Salvador	Pérou
Émirats arabes unis	Pologne
Espagne	Portugal
Éthiopie	République démocratique du Congo
Finlande	République de Moldova
Grèce	République dominicaine
Indonésie	Trinité-et-Tobago
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
Jamaïque	Viet Nam
Jordanie	Zimbabwe

3. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée à la session:

Union européenne.

4. L'organisme des Nations Unies ci-après était représenté à la session:

Centre du commerce international.

5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la session:

Union internationale des télécommunications;

Organisation mondiale du commerce.

² Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir TD/B/WP(67)/INF.1.